

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****23009571***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

09 JAN. 2023**EN BRANDEMENT
Greffe**N° d'entreprise : **0477 245 245**

Nom

(en entier) : **TE.DE.ROUTE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **1390 GREZ-DOICEAU - Rue de la Ferme Brion 4****Objet de l'acte : Démission - nomination - changement de siège**

Extrait des résolutions écrites du 5 janvier 2023 de l'actionnaire unique exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale extraordinaire

1) Démission des administrateurs

L'actionnaire unique prend acte de la démission, à compter de ce jour, des administrateurs de la Société :

- ☐ Monsieur Christian HOTTART, domicilié à 1390 GREZ-DOICEAU, Rue de la Ferme Brion 4,
- ☐ Monsieur Olivier DEBROUX, domicilié à 1315 INCOURT, Rue Bois des Queues 7.

2) Nomination de nouveaux administrateurs

L'actionnaire unique nomme, à compter de ce jour et pour une durée de 6 ans, les administrateurs suivants :

☐ La SRL Ravone Invest and Management Eco-friendly, en abrégé RIME, dont le siège est établi à 4530 VILLERS-LE-BOUILLET, Rue de Liège 3A, identifiée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0675.835.226, dont le représentant permanent sera Jean-François RAVONE, domicilié à 4530 VILLERS-LE-BOUILLET, Rue de Liège 3A.

- ☐ Monsieur Jonathan ERNOTTE, domicilié à 4608 WARSAGE, Affnay 2.

Ces mandats prendront fin à l'occasion de l'assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice 2028.

Ces mandats ne sont pas rémunérés.

Les nouveaux administrateurs présents signent le présent PV pour acceptation de leur mandat.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société du 5 janvier 2023

1) Démission du président du conseil d'administration et du délégué à la gestion journalière

A l'unanimité, le conseil d'administration constate la démission de Monsieur Christian HOTTART, domicilié à 1390 GREZ-DOICEAU, Rue de la Ferme Brion 4, de ses fonctions de président du conseil d'administration et de délégué à la gestion journalière.

2) Nomination d'un nouveau président du conseil d'administration

A l'unanimité, le conseil d'administration élit la SRL RIME, administrateur susnommé dont le représentant permanent est Jean-François RAVONE, comme président du conseil d'administration.

La SRL RIME accepte cette fonction.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/01/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



3) Délégation de la gestion journalière

A l'unanimité, le conseil d'administration décide de déléguer la gestion journalière de la Société à la SRL RIME, administrateur susnommée dont le représentant permanent est Jean-François RAVONE, et président du conseil d'administration, à compter de ce jour.

La SRL RIME portera le titre d'administrateur délégué.

La SRL RIME accepte cette fonction.

4) Transfert du siège de la Société

A l'unanimité, le conseil d'administration décide de transférer le siège social, à compter de ce jour :

De : 1390 GREZ-DOICEAU, Rue de la Ferme Brion 4

A : 1390 GREZ-DOICEAU (ARCHENNES), Rue de Florival 65

Pour la SA TE.DE.ROUTE

Valentin DUBOIS

Mandataire